CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1e. Pour 5a PIASTRES SEULEMENT.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2e. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3e. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaitre son intention par écrit, à l'*Éditeur de l'Abeille seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4e. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5e. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6e. Les avis dont le nombre d'insertion ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7e. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8e. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9e. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazette sont priés d'en informer l'éditeur.

10e. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour les côtes.

Pour Alexandrie et Natchitoches et tous les ports intermédiaires—Le nouveau et superbe bateau à vapeur JOHN LINTON, bon marcheur, avec chambres sur le pont, J W Read, capitaine, partira pour les endroits ci-dessus, mercredi le 14 du courant, à dix heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Bienville ou à

KIMBALL & POMROY,
3 dec 6 Front Levee.

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Donahousaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinsville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinsville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinville, Nlle. Ibérie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à

GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B. Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur COLUMBIA et COMMERCE, attendu que le VETERAN, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

Pour les ports de E.-Unis.

Pour Savannah—Le brick GOV. CODDRINGTON, fin voilier, capitaine Railey, attend un affrétement pour le port ci-dessus. S'adresser à L H GALE,
14 dec 93, *rue de la Douane.*

POUR CHARLESTON (C S)—La belle goélette VESPER, capitaine Handy, doublée et chevillée en cuivre, partira pour le dit endroit le 15 du courant. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
13 dec 14, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Ligne du Hand—Le navire paquebot ARCHER, capit. O. Maston, est maintenant en déchargement, et partira dans peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HOSKINS & WILCOCKS,
12 dec 51, rue du Camp.

Pour New York—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en chargement, et il sera expédié sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à

HOSKINS & WILCOKS,
2 dec rue du Camp no 51.

POUR PHILADELPHIE—Le brick paquebot WM. HENRY, capitaine Morrell, est maintenant en déchargement et recevra du fret en peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS,
19 nov 51, rue du Camp.

Pour Baltimore.—Le bon brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson est prêt à recevoir du fret; il se rendra à la côte et l'on le frète. S'adresser à

L H GALE.
30 nov

Pour les ports d'Europe.

Pour Liverpool—Le navire ALDALMATIA, capitaine Windsor, sera expédié sous peu. Pour passage s'adresser à
14 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire fin voilier A 1 CASPIAN, capitaine Patten, peut prendre 350 balles de coton en s'adressant de suite. Pour conditions ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
14 dec rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Frêt sur le pont.

Le navire NORTH STAR, capitaine Benedict peut prendre 70 à 80 balles de coton sur le pont en s'adressant de suite à L. H. GALE.
14 dec rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe ROBERT FULTON, capt. ——, est journellement attendu sur lest, et sera prêt pour commencer à charger. S'adresser à SAM. THOMPSON & Co,
14 dec 53, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Passage seulement—La barque supérieure NIMROD, capitaine Patterson, sera expédiée sans délai. Pour passage, s'adresser à L H GALE,
13 dec 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Passage seulement—Le brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser L. H GALE.
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire fin voilier CATHARINE JACKSON, *capitaine Peabody, partira sous peu*. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1, AMELIA, capitaine W T Thompson, partira sous peu pour le susdit port. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H. GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALFRED, capitaine Cheever, partira dans peu. S'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

Pour le Havre—Le beau navire A 1 RUSSELL, capitaine Robbins, peut prendre 150 à 200 balles de coton et il sera expédié sans délai. Pour conditions ou passage s'adresser à

LEVI H GALE,
30 nov No. 93, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.

Le beau navire A 1 GEORGE, capt Choate, peut prendre 300 balles pour compléter son chargement et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
24 nov rue St Charles, No 16.

POUR LE HAVRE.—Le bon brick **Horace**, capitaine Fossmanque 300 balles pour compléter son chargement, pour le fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,
22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE—Le beau navire le **Globe**, capitaine Porter, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à *L. H. GALE.*
22 nov Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1 OLYMPIA, capitaine Stings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 nov No. 14 rue Bienville

POUR LE HAVRE—Le A 1, navire CALEDONIA, peut prendre environ 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
15 nov rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL—(Passage seulement.)

Le beau navire **Elizabeth Bruce**, fin voilier, capitaine Rogers, sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à L. H GALE,
10 dec No. 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le beau navire A 1 MANCHESTER, de marche supérieure, commandé par le capitaine James Patten, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.
7 dec

Pour Liverpool—Le A1 navire MERSEY, capitaine Webb, est maintenant en déchargement et il sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE.
6 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier FRANCIS DEPEAU, capitaine Forbes, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, il sera expédié sans délai. Pour perbo emménagements. S'adresser à L. H. GALE.
1 déc 93, rue Commune.

Pour Liverpool—Le A1 fin voilier navire HERCULES, capitaine Marks, demande 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements s'adresser à BAILY & ABBOTT,
6 dec rue Bienville, no. 14.

Pour Liverpool—Le navire A1 fin voilier GEORGIA, capitaine Schackford, demande à prendre 250 balles de coton pour compléter son chargement et il sera expédié de suite pour le fret ou passage s'adresser à

L H GALE, 93, rue de la Commune.
30 nov

Pour Liverpool—Le navire YORK A1 capitaine Lord, de marche supérieure, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. *Pour le reste du fret ou pour passage s'adresser à* LEVI H. GALE,
20 nov 93, rue de la Commune.

SARDINES A L'HUILE—800 boites Sardines à l'huile; 300 demi do. à vendre par

OGER & PILLIEUX,
2 dec. rue Toulouse

POUR GLASGOW.—(Passage seulement.)

Le brick fin voilier OCÉANUS, capitaine Fossey, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, peut commodément prendre trois passagers. Pour passage s'adresser à

LEVI H. GALE,
22 nov No. 16, rue St. Charles

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier COMET, capitaine Macy, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à

KOHN, DARON & Co,
13 dec 28, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier A. 1. **Franklin**, capt Jordan, peut prendre 250 balles de *coton. Pour frêt ou passage*, s'adresser à 1er dec L H GALE,

POUR LE HAVRE—Le fin voilier navire EMPEROR, capitaine Chaffee, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à I. H GALE,
8 déc 93, rue de la Commune.

Pour les ports du Mexique.

POUR VERACRUZ—La goélette fine voilière LONE, capitaine Clark, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. PRATS & FILS.
13 dec

POUR BRAZORIA—La goelette fine voilière GENERAL DE CABE, capitaine Willett, ayant une partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour le reste du frêt, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. REED & Co,
12 dec 35, rue Royale.

Pour la Havane—Le brick espagnol VIZCAYNA, capitaine Torre, ayant un tiers de son chargement: partira très incessamment. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à

14 dec—10 A M MIRANDA & Co.

Vendre. Louer ou Frêter.

A FRETER—Un brick neuf de première classe, et du port de 200 tonneaux. S'adresser à L. D. C. WOOD,
13 dec 22, rue Poydras.

A frêter ou à vendre.

La goélette **William E. Jester**, du port de 112 tonneaux, construite depuis 18 mois avec le meilleur bois de chêne, de Milford en Delaware, chevillée en fer, tirant huit pieds d'eau bien chargée. S'adresser à bord, près du ferry, ou à

MARTINEAU, CRUGER & Co.
8 dec

A FRETER.

La goélette **Fancy**, capitaine Hawes; il n'y a qu'un an qu'elle est construite, et tous les matériaux sont excellents. Elle porte 1200 barils sous le pont, et ne tire que sept pieds d'eau chargé; *est pourvue d'emménagements pour 12 passagers.* Enfin, le bâtiment est un des meilleurs de sa classe.

Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine, au bout de la rue Toulouse, ou à

EASTNAM & FRERES,
1 dec No. 30, Vieille Levée.

A FRETER—Le brick OMAR, capit. Howes, du port de 124 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, et bien construit. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à EASTMAN & FRERES,
9 dec 30, Vieille Levée.

A FRETER—La belle goélette fine marcheuse **Enterprise**, capt Miller, est prête à recevoir du frêt, et peut prendre l'encombrement de 1000 barils. Pour conditions, s'adresser à

LEVI H GALE,
1er dec 93, rue Commune

POUR FRET OU PASSAGE.—Un navire A. 1. pouvant porter 1,200 balles de coton est maintenant prêt à recevoir un chargement; pour fret s'adresser à

JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A VENDRE—Le beau brick de guerre LATONA, construit à Philadelphie, du port de 353 3/95 tonneaux, il a un grand pont et il est percé pour 20 canons, il se trouve à bord 4 pièces de 18; il est bien muni sous tous les rapports, et il a été dernièrement doublé en cuivre. C'est un bâtiment de mer et bon marcheur. Il doit arriver de la Havane vers le 15 courant Pour plus amples détails, s'adresser à

R. GRONING & Co.
2 déc

A Vendre—La goélette **Helen**, de 98 tonneaux, ou 900 barils, tirant peu d'eau, et propre aux voyages de la baie; elle a été entièrement reparée à neuf, a deux cables en fer, et une voiture neuve, et peut être mise à la mer de suite avec peu de dépense. S'adresser à

HARROD & QUARLES,
8 nov 24, rue de la Douane.

Paquebots pour Savannah—*Ligne Commerciale.*

Brick **Kentucky**, capitaine PAINE.
Goél. **Tantivy**, capitaine J. PITCHER.
Brick ——

Les bâtiments ci-dessus sont de la première classe, les capitaines sont tous des hommes expérimentés.

Le public peut se fier sur toute ponctualité dans le départ &c.

Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à L. D. C. WOOD,
16 nov 22, rue Poydras.

☞Le brick **Otranto,** commencera à décharger aujourd'hui, vis à vis le no. 98. Les consignataires *sont invités à venir recevoir leurs marchandises.*

16 nov R. GRONING & Co.

A LOUER.

Un premier étage au No 50, rue Toulouse.
10 déc—3

A LOUER—Trois belles Chambres pour hommes seuls, ainsi qu'un office. S'adresser à J. E. LOREILHE
9 déc encoignure Royale et Dauphine.

AVIS AU PUBLIC.

Le Dr. Stephan H Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement

Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès, et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale no. 102.

Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

MR. FRUST, Professeur de Harpe, Piano et Guitarre, et Directeur des Chœurs au Théâtre St Charles, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville, qu'il emploiera ses heures perdues à donner des leçons des instruments ci-dessus. Pour ses conditions, s'adresser à Messieurs Johns & Co. rue Chartres, ou à Mr Casey, Magasin de Music, rue du Camp
2 nov—3m

CHARLES H. GRANT & CO.

No. 46, rue de Chartres.

TIENNENT constamment un assortiment considérable de

MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES.

Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, e mousse, en paille de maïs, etc. 1er octobre

Fe Lacoste, rue Royale No 103, maison Jules Leblanc, offre à vendre en débarquement du navire le Jupiter arrivant de Bordeaux, les articles ci-après, savoir:

8 barriques vin rouge Chateau Margaux 1828,
8 demi barriques vin rouge Chateau Margaux 1828,
24 barriques vin rouge St. Emilion 1833,
16 demi barriques vin rouge St. Emilion 1833,
32 barriques vin rouge St. Julien Medoc 1833,
16 demi barriques vin rouge St. Julien Medoc 1833,
25 demi barriques vin blanc Sauterne 1833,
20 tierçons vieux cognac,
330 caisses vin rouge Chateau Margaux 1828,
213 caisses vin rouge St. Julien Medoc 1832,
105 caisses vin rouge St. Emilion 1833,
208 caisses vin blanc Barsac 1832,
16 demi barriques vinaigre blanc 1ère qualité,
50 paniers anisette superfine,
18 douz. liqueurs assorties en bouteilles blanches,
25 dito fruits à l'eau de vie assortis,
50 caisses prunes sèches,
60 paniers de 6 bouteille huile surfine,
10 déc—6

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No. 8833—Malcolm McCullum *contre* ses créanciers. Sur lecture et enrégistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour, que toute personne intéressée, ait à déduire dans dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément, et le syndic déchargé de toutes responsabilités. Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier, 9 décembre 1836
ARMAND PITOT,
10 dec—3 Greffier.

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

La Direction de la Compagnie du Théâtre d'Orléans, dans sa séance du 8 courant, ayant pris en considération la faculté qui lui est donnée par sa charte, de porter le capital à la somme de six cent mille piastres et désirant donner à tous l'occasion de participer aux avantages et privilèges qui pourront plus tard être garantis aux actionnaires de la compagnie, donne avis que les livres de souscriptions seront ouverts jusqu'au 15 Janvier prochain, et qu'ils seront définitivement *fermés le dit jour.* Tous ceux qui deviendront souscripteurs avant le 15 Janvier prochain, jouiront dans la proportion de leurs actions, de tous les bénéfices faits par la dite Compagnie depuis l'ouverture des livres de souscriptions

Par ordre de la Direction.

13 dec—3 J. A. DUREL, secrétaire.

Conseil des Marguilliers de l'Eglise Saint-Louis de la Nlle. Orléans.

Séance du 10 décembre 1836.

RESOLU que le trésorier est et demeure autorisé à faire louer à l'encan par F. Dutillet, encanteur, pour le terme d'*une année seulement*, les bans de l'église St. Louis; possession en sera donnée le 2 janvier 1837, —Conditions, comptant. La vente aura lieu après dix jours d'avis et devra spécifier que si quinze jours après l'adjudication, le paiement n'était pas effectué, ladite adjudication serait annullée et le trésorier devra disposer immédiatement des dits bancs.

Pour copie conforme,

C. BOLOT, secrétaire.

Conformément à la résolution ci-dessus, avis est par le présent connu que vendredi, 23 décembre courant, à midi, dans la cour du presbytère, rue St. Antoine, derrière le bureau du shérif, il sera procédé à l'adjudication des bans de l'église St. Louis, par F Dutillet, encanteur.

Nouvelle Orléans le 13 décembre 1836

12 dec—10 J. GUILLOT, fils, trésorier.

250 Boucaults Sucre de première qualité, à vendre par R. A. LEFEBVRE,
6 dec 30, rue Toulouse.

UNE nourrice désire trouver une place dans une famille respectable. S'adresser au bureau de cette feuille. 7 dec—3

PRIFECTURE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Conseil de la 1ère, Municipalité.

Séance extraordinaire de Mardi, 22 Novembre 1836.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire annoncer *dans deux des gazettes qui se publient dans* la 1ère municipalité en anglais et en français, conformément à la loi, que l'intention du conseil de la 1ère municipalité est de prendre les mesures indiquées par la loi pour *opérer* l'ouverture de la *rue Esplanade* jusqu'au bayou St Jean.

Il est de plus résolu que le voyer de la 1ère municipalité est et demeure requis de fournir au maire et à l'avocat de la 1ère *municipalité* une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue Esplanade doit traverser, avec le nom des propriétaires, autant qu'il pourra les connaître.

(*Signé*) PAUL BERTUS, recorder.

Approuvé le 24 novembre 1836.

(Signé) D. FRIEUR, maire.

Pour copie conforme,

THEARD, Jr. secrétaire.

Conformément à la résolution ci-dessus, et vu la sect 1ère de la loi du 3 avril 1832, d'après laquelle "toutes les fois que le conseil de ville sera d'opinion qu'il est nécessaire ou avantageux pour la salubrité ou la commodité publique d'ouvrir, tracer ou pratiquer aucune rue ou place publique dans aucune section de la ville, ou d'élargir &c ou en aucune manière améliorer aucune desdites rues ou places, le maire et le conseil de ville auront le droit à faire ouvrir, élargir ou améliorer telle rue ou place, &c," avis est donné que la rue de l'Esplanade sera prolongée, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St. Jean, en traversant les propriétés dont les possesseurs sont ci-après nommés, quand les formalités voulues par la loi auront été duement remplies.

Les terres et autres propriétés à travers lesquels doit passer le prolongement de la rue de l'Esplanade appartiennent aux personnes dont les noms suivent: J. Mager, —Boisdoré, J Dolhole, J B Plauché, M, L. Dauphin, f c l, veuve Castanedo, L Moreau, H Audler, Alex. Milne, Marie Thérèze Lebreton f c l; E Coquet. Jh Barthe, Dulcide Baran, héritiers Clark, Louis Bringier, nos 20 et 21 du bourg Pontchartrain, (propriétaires inconnus), Félix Lefebvre, Henry Droz, Jh Clarr, Blossman, Félix Percy, Ete. Blanc, Albar; Michel, F Frey et —Renes.

D PRIEUR, maire.

1er décembre 1836. —20,dj.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.

CONFORMEMENT à une résolution du conseil de la *première municipalité en date du 25 novembre* dernier, avis est donné que Lundi, 9 janvier 1837, et jours suivans, à midi, à la Bourse, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés achetées par ladite *municipalité, depuis le mois* de Mai dernier seront vendues par l'encanteur susdit, aux termes et conditions ci-après, savoir: Un dixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans avec endossement à la satisfaction du maire et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les plans des dites propriétés seront exposés à la Bourse, dix jours avant la vente. 7 dec

CARABINIERS D'ORLEANS

ATTENTION!!

Conformément aux réglements, la compagnie prendra les armes Dimanche, 13 du courant, et se réunira à 8 heures précises du matin, en tenue d'hiver, sur la place ordinaire du rendez-vous pour revue de, compagnie.

Par ordre du capitaine:

12 dec J. EGLOF, sergent major.

VOLTIGEURS—Attention!

La compagnie se réunira en bourgeois vendredi, 16 du courant, à 6 *heures très précises* du soir, rendez vous, à l'ancienne salle du Bal, encoignure Bourbon et Orléans.

Comme c'est pour affaires très importantes, les *membres* sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du capitaine,

13 dec M. ROUDEZ, sergent major.

MADEMOISELLE DE CHANDIEU, Ex Institutrice d'un pensionnat, à Paris, depuis quelque tems à la Nouvelle Orléans, se propose de donner des leçons de langue française, d'arithmétique, *de géographie, de piano, et de musique.* Son ambition étant de mériter l'approbation des mères de familles qui voudront bien l'honorer de leur confiance, elle fera tous ses efforts pour s'en rendre digne. S'adresser chez Mr. Even, rue Saint Louis, No. 150.

2 déc—1m

DOCTEUR J. V. GOTTSCHALK, arrivé tout récemment de la Prusse, offre ses services au public comme chirurgien, médecin, oculiste et accoucheur.

Sa résidence, est rue Conti, entre Chartres et Levee, au dessus du bureau de Mr. Wm. Boswell.

19 nov—2m

AUX DAMES

MADAME MARION.—Marchande de modes et couturière de Paris, arrivant par le Mozart et apportant avec elle plusieurs caisses de modes et nouveautés, s'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin, lundi prochain, 14 novembre. Elle se flatte d'avoir tout ce qu'elle désire pour coiffures avec la même précision que les modes qu'elle offre, et se charge également de faire toutes les toilettes de bal dans le goût le plus moderne, rue Royale No 54 entre Bienville et Douane.

On demande plusieurs demoiselles 10 nov—10,2j

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours pratique de trois de livres en partie double, de 6 à 8 heures du soir.

Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4oct—a

LILLY & FERGUSON,—Peintre de Maison, et décorateurs; No. 76 rue de la Douane, sont prêts d'exécuter tous les ordres qui pourront leur être donnés, ils osent espérer que les soins qu'il porteront dans la prompte exécution de leurs devoirs, leur mériteront le patronage du public.

N. B. Peintures, Huile et vitres à vendre.

25 nov —15

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
RUE DE CARR, No. 4.

Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions très raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.
RUE DE CHARTRES No. 60.

CHECKS sur, courte vue, et à terme, sur

New-York.	Augusta, Ga.
Philadelphie,	Savannah do.
Fayetteville, N. C.	Macon, do.
Charleston, S. C.	Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons. Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 1dec 6

Librairie Française et Espagnole.

Dirigée par A. L. BOIMARÉ.

Le catalogue de cet établissement vient d'être reçu par le navire Olympia, et *sera remis aux* personnes qui désireront l'avoir, rue Toulouse, No. 147. 8 dec—4

MADAME TIOLLIER, arrivant de Paris, a l'honneur d'offrir aux Dames de la Nouvelle Orléans, un bel assortiment de **Marchandises à la Nouveauté.**

Telles que chapeaux, capotes en satin et gros de Naples, rubans, soieries, velours de couleurs, manteaux pour dames et enfans, robes et parures de bals, plumes et fleurs, dentelles, blondes, tulls coffrés, schals, mousselines, indiennes, bonnets, bas de soie et de coton, gants, corsets, fourrures, ombrelles écharpes en satin et velour, peignoirs, cols brodés, bijouteries, aiguilles en stylets, soie à coudre, 1ère qualité; un assortiment de jolis paniers et ridicules, *toques*, casquettes et jouets d'enfans, masques à caractère, &c.

L'ouverture de son nouveau magasin se fera samedi prochain, 10 décembre, rue Royale, No. 135, entre les rues St. Louis et Toulouse. 13 dec—3

MADAME F. FRYER, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans et le public *en général*, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de marchandises, telles que soieries, rubans, manteaux, chapeaux et capottes, pour dames et enfants; *broderies et nouveautés; blondes* et dentelles, blanches et noires; ombrelles; souliers en tout genre; indiennes et jaconas, jouets d'enfants et autres articles d'étrennes, qu'elle vendra en gros et en détail.

L'ouverture se fera le vendredi, 9 Décembre 1836, au No. 161, rue Royale, encoignure Toulouse.

8 déc—8

MOUTARDE fraiche de Londres— 200 caisses de 6 douzaines chacune d'un quart de bouteille à la bouteille, en débarquement et à vendre par

9 dec COIT & Co. 29 rue de la Douane.

LE DR. WARREN informe respectueusement les citoyens de la Nouvelle Orléans, et du voisinage, *qu'il est de retour en cette ville et qu'il reprendra* le traitement des HERNIES, *sur les principes et* d'après les moyens découverts par John W. Hood, M. D. du Kentucky et Heber Chase, M. D. de Philadelphie, et il croit devoir en même temps déclarer reconnaître l'habilité et les succès obtenus par le Dr. Picton, durant son absence. Il a pris le local dernièrement occupé par le Dr. Cénas, au No. 91, rue de la Douane, et se dévouera exclusivement à la branche de chirurgie. Il sera visible depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. 9 dec—d

J & L GIRARD.

ONT transporté leur magasin de la rue St. Louis au no 6, rue Conti. 25 nov..d

ANNONCE DE PENSACOLE.

La vente des Lots aura lieu à Pensacole, le premier Lundi de Janvier 1837, les conditions seront

Un cinquième comptant,
Un cinquième dans un an,
Un cinquième dans deux ans,
Un cinquième dans trois ans,
Un cinquième dans quatre ans.
} sans intérêt.

De bons titres seront donnés, mais les lots porteront hypothèque jusqu'à parfait paiement. Il sera permis à l'acquéreur de différer le premier paiement comptant, pendant six mois, au moyen d'un billet endossé à la satisfaction du soussigné, ou par une traite bien connue pour six mois Ces condition seront celles de la vente, et il n'y en aura pas d'autres, le soussigné ne reconnaissant point celles qui ont déjà été publiées dans les gazettes et les brochures.

13 dec—17 W. H. CHASE, Agent.

ENTREPOT DE CARROSSES POUR LA LOUISIANE.—Rue Royale près du Marchands Exchange.

Les soussignés viennent de recevoir des manufactures, un grand nombre de carros ses pour l'hiver, étant le plus grand, et superbe assortiment, qui ait encore paru dans les Etats Unis.

On trouvera dans cet établissement des voitures de tous les genres, à des prix raisonnables.

H. BEACH & Co.

COUVERTURES—3 balles Couvertures mackinaw, à vendre par JOHN A. FREE,
10 dec 32, rue Bienville.

Avis de Banques et de Change.

Compagnie de Navigation de l'Océan, par le moyen de la vapeur.

LES soussignés, nommés commissaires à l'Assemblée des Négocians et citoyens de la Nouvelle Orléans, qui a eu lieu à la Bourse des Négocians, dans la soirée du premier courant, conformément à une *résolution adoptée à ladite assemblée*, donnent présentement

AVIS AU PURLIC

que les livres de souscription, pour cinq mille actions de cent piastres chacune, seront ouverts aujourd'hui et continueront à l'être tous les jours jusqu'au 15 du courant, depuis neuf heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'*Océan, dans la rue de* l'Exchange, la *porte* après la poste. Dans le cas où il serait souscrit au-dessus de cinq mille actions, les souscriptions seront réduites proportionnellement sur ceux qui auront souscrit pour les *plus fortes sommes*

Il est généralement désiré que les actions soient distribuées en petites quantités parmi toutes les classes des habitans de l'Etat et de la ville, afin que chacun puisse *jouir d'un intérêt particulier dans le grand* projet de cette compagnie d'établir une communication par le moyen de la vapeur, avec Cuba, Mexico et la Mobile, et principalement dans l'achat immédiat d'un choix de *navires de première classe comme* paquebots pour le Havre et Liverpool. Une piastre par chaque action sera exigée; aucun autre paiement ne sera demandé avant que l'acte d'incorporation ait été obtenu, et que la compagnie aura *été* assurée de la souscription de l'Etat et des conseils municipaux, résultats qui seront communiqués devant une assemblée des actionnaires qui sera convoquée à cet effet; et s'il est satisfaisant pour eux, alors une *élection de* directeurs sera immédiatement fait par les actionnaires, afin que la Compagnie commence de suite ses opérations.

Comme il est spécifié par la loi des revenus des Etats Unis que nul autre que les citoyens peuvent être intéressés dans les navires sous pavillon américain; il est bien entendu que personne autre que les citoyens des Etats Unis n'auront le droit de devenir actionnaires.

R O Pritchard,	H F McKenna,
Cuthbert Bullitt,	Jules Leblanc,
Thos Barrett,	Theo Nicolet,
James Currell,	J M Lapeyre,
W L Hodge,	H Gally,
J H Caldwell,	P J Tricou,
S W Oakey,	A Fisk,
Glandy Burke,	Félix Labatut,
H C Cammack,	Joakin Kohn,
Fred Fray,	J A Barelli.

5 dec—3j

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle, Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du *dépôt à l'encognure des rues* Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils prairont à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.

8 déc GEO. MERRICK, Ing.

AVIS.

Compagnie de Banque et Chemin de Fer d'Atchafalaya—N. Orléans, 2 Déc. 1836.

LES Actionnaires au fond capital de cette compagnie sont prévenus que le neuvième versement de $5 par action sera dû et payable au bureau de la Banque, rue du Camp, no. 39, lundi 5 Décembre prochain. Les livres de transfert seront fermés jusqu'au 9 courant. 2 déc ROBT. G. DIXON, caissier.

Banque de Carrollton.

UNE élection de douze Directeurs pour cette Institution aura lieu au bureau de la Banque, encoignure des rues Saint Charles et Canal, le 1er lundi de janvier 1837, étant le 2me jour de ce mois, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

1 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de la Banque du Gaz,

29 novembre 1836.

UNE élection de 11 directeurs aura lieu conformément à la 7ème section de la charte, lundi, 2 de janvier prochain, à la maison de Banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.

30 nov J W HOUSTON, caissier.

Banque de Commerce.

Nlle Orléans, 28 novembre 1836.

TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution

2 9 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues ou les tuyaux de la Compagnie *pour places, en s'adressant par écrit à la Banque de* Commerce. 3 nov ☞

Vingt Piastres de Récompense—Parti marron de chez le soussigné, le 13 du courant, le nègre WILLIS, âgé de 19 à 20 ans, peau noire, taille de cinq pieds sept pouces. Il était vêtu d'une veste noire, pantalons blancs et casquette noire. Il est bien connu au chemin à coulisses et Pontchartrain. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le fera mettre à la geole ou le ramènera à P. POWER.
14 dec..3 Café du Railroad.

$20 DE RECOMPENSE.

Partie marronne le 9 du courant, la mulâtresse SUZAN, *se faisant quelquefois appeler* VIOLET, *âgée d'environ 40 ans*, taille de cinq pieds, trois pouces, ayant une large cicatrice sur la jambe gauche, très prononcée. Elle a été achetée d'un nommé Cary, de la Mobile, il y a environ *3 mois. La récompense ci-dessus sera donnée*, à celui qui la fera mettre à la geole, ou la ramènera à

P POWER,
14 Dec—3 Café du Rail Road.

DETENUE à la geole de la paroisse Jefferson, une petite négresse nommée MARIE, se disant appartenir à madame Ferry, des Allemands. Le propriétaire est requis de venir la reclamer.

7 dec J. CHARBONNET, shérif.

25 Piastres de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, il y a trois semaines, le mulâtre JESSY, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, parlant anglais et français. Il a une cicatrice sur le front, et le regard en dessous; il est d'une forte constitution.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus s